



Procès-verbal du Conseil Coopératif

Le 9 janvier 2026 à 9 heures le Conseil Coopératif s'est réuni

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque administrateur entrant en séance, ci-annexée. En l'absence de Thierry FREMIOT, la séance est présidée par Claude MARCHAL en sa qualité de doyen. Pierre STEFFENS exerce les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président et le secrétaire.

Le président met à la disposition des administrateurs :

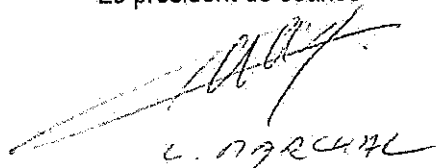
- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées.

1ère résolution « Élection d'un nouveau Président ».

Suite à la démission de M. Thierry FREMIOT par mail en date du 5 janvier 2026, les membres du Conseil Coopératif sont invités à se prononcer sur la candidature de M. Alexandre REMY pour les fonctions de Président de la SCIC A2RI.

Cette 1ère résolution est adoptée à l'unanimité par 13 voix.

Le président de séance



C. MARCHAL

Le secrétaire de séance

